# BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1866.

# NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations de l'exercice 1866 s'élève à 4,261,190 francs, chistre égal à celui qui a été voté pour l'exercice 1865.

La Cour des comptes, en transmettant son Budget au Département des Finances, y a joint la note suivante :

« Le Budget de la Cour des comptes pour l'exercice 1866 étant en tout semblable à ceux des exercices 1865 et 1864, époque où les traitements des fonctionnaires et employés de l'État ont été fixés d'après des bases adoptées en vue de régulariser et d'améliorer leur position, la Cour ne peut que se référer aux considérations qu'elle a fait valoir alors et qui ont été accueillies par la Législature. »

# PROJET DE LOI.

# Léopold,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

#### Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1866, à la somme de quatre millions deux cent soixante et un mille cent quatre-vingt-dix francs (4,261,190 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1865.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

# BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1866.

Articles,	DÉSIGNATION des dépenses et services.	CRI DEMANDÉ POUR L CHARGES ordinaires et per-	TOTAL.	
		manentes.	extraordinaires et temporaires.	ň
1	CHADITEE INCAND			
	CHAPITRE PREMIER.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 28 février 1852)	2,751,322 75	19	<b>)</b>
5	Dotation de l'héritier présomptif du Roi (loi du 14 juin 1853)	500,000 »	10	3,401,522 75
3	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	150,000 »		
	CHAPITRE II.			
4	Sénat	50,000 -	10,000 •	60,000 =
	CHAPITRE III.			
5	Chambre des Représentants	615,497 25	n	615,497-25
	CHAPITRE IV.			
	COUR DES COMPTES.			
6	Traitement des membres de la Cour	70,750 »	n	i İ
7	— du personnel des bureaux	95,520 »	'n	
8	Matériel et dépenses diverses	16,900 *	0	184,570 "
Ą	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	n	]
	Total du Budget des Dotations fr.	4,251,190 »	10,000 "	4,261,190 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 28 février 1865.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

# DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles du Budget des Dotations	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	ES.			
6	a. b. c.	CHAPITRE IV.  MEMBRES DE LA COUR.  Traitement du président	Nombre 1 9 1 2 2 1 8	11,230 51,000 8,500	Charges ordinaires.	Charges extraordin.
7	a. b. c. d. e. f. g. h. i. j.	Trailement du personnel des bureaux, y compris la rémunération de travaux extraordinaires.  Un chef de division.  Un archiviste.  Chef de bureau, commis d'ordre et expéditionnaires.  Un chef de division  Chef de bureau, vérificateurs et teneurs de livres.  Un chef de division  Chefs de bureau et vérificateurs  Un chef de division.  Vérificateurs, teneurs de livres et commis d'ordre.  Huissiers, messagers, concierge et boute-feux.	1 1 7 7 1 9 1 5 7 40	5,000 5,750 900 à 3700 6,000 1250 à 3700 6,000 900 à 3900 5,000 1250 a 3500 900 à 1870	22,050	p
8	ь	MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES. Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de me l'hôtel, etc			16,900	
ŋ	•	PENSIONS.  Premier terme des pensions à accorder éventuellement			1,200	, , fr.

# DE LA COUR DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1866.

CRÉDIT  DEMANDE POUR L'EXERCICE 1868.			CRÉDIT alloué	différencés.		Observations.	
	CHARGES extraordinaireset temporaires.	TOTAL.	pour l'expecies 1865.	AUGMENTATION.	DIBINUTION.	0.5507 010000105.	
70,750	•.	70,750	70,750	•	•		
95,520		95,520	95,520	•	n		
16,900 1,200	<b>7</b> .	16,900	16,900 1,200	n 15 .	n •		
184,370		184,570	184,370	ń	•		

# ANNEXE AU BUDGET DE LA COUR DES COMPTES

#### POUR L'EXERCICE 1866.

Liste nominative des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1<sup>er</sup> janvier 1864 au 51 décembre de la même année, et des extinctions constatées dans la même période, dressée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

## 1º PENSIONS CONFÉREES.

NOMS DES PENSIONNAIRES. DERNIÉBES FONCTO	MONTANT DATE DE L'ENTRÉE  Observations.  de la pension. en jouissance.
--	--

## NÉANT.

### 2º PENSIONS ÉTEINTES.

можено воприя.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIĖRES FUNCTIONS,	ROSTANT de la pension.	oate de Parrête.	DATE de l'extinction.	Observations.
1	VAN WILLIGEN, JJA	Conseiller	2,669	5 janv. 1857.	1 <sup>er</sup> nov. 1864.	

## SITUATION GÉNÉRALE.

Il y avait à servir, au l'a janvier 1864, huit pensions s'élevant ensemble à	14,522	'n
Pension éteinte	2,669	n
-		
Il reste donc à servir, au 1er janvier 1865, sept pensions, s'élevant ensemble à	11,855	•